



## Processus de participation

**Dalimier I.** (ULg), **Ericx M.** (IEP), **Martin Y.** (ULg), **Noirhomme S.** (IEP), **Partoune C.** (IEP), **Scheers L.** (Vormingplus), **Schmitz S.** (ULg)

### L'initialisation de la participation

Les deux témoignages qui suivent illustrent bien les obstacles qu'un animateur territorial est susceptible de rencontrer pour mobiliser un panel d'acteurs suffisamment diversifié et pour entretenir cette mobilisation durant tout le processus.

Les articles de cette rubrique apportent chacun un éclairage particulier sur ces questions et permettent d'analyser les témoignages proposés.

*Témoignage : l'accompagnement du projet "Village de Noël" à Liège*

Initié par une asbl il y a plus de vingt ans, le Village de Noël à Liège est installé pendant le mois de décembre sur trois places publiques attenantes. L'équipe Topozym a identifié une vingtaine de parties prenantes concernées : les organisateurs, les différents services de la Ville de Liège, les membres du secteur Horeca, les responsables des associations de commerçants, les habitants et riverains, les exposants et artisans, les responsables du folklore... qui jouent un rôle dans l'organisation du Village de Noël. Des acteurs de ces parties prenantes ont été contactés et interviewés. Ils ont également été sollicités pour participer à la première réunion préalable aux séances d'accompagnement, mais dans les faits, seules cinq parties prenantes y étaient représentées.

En particulier, l'absence des services publics de la Ville de Liège ou des associations de commerçants ou d'habitants était vivement regrettée par les acteurs présents. Ces derniers ont exprimé leurs préoccupations :

- l'intégration de préoccupations environnementales et socioculturelles ;
- l'ouverture de l'organisation du Village de Noël à d'autres partenaires locaux ;
- la mise en place d'une attitude proactive dans l'organisation de l'événement s'inscrivant dans une vision à long terme du Village de Noël.

Au cours des séances d'accompagnement, un plan d'action sur une période de 10 ans a été ébauché, incluant par exemple le développement d'un label « Développement Durable », la réflexion sur des transports alternatifs et l'amélioration de l'information. Avec un groupe d'acteurs plus large, la motivation pour mettre ce plan réellement en oeuvre aurait sans doute été renforcée.

Voir : Etude de cas : Village de Noël à Liège

*Témoignage : La petite histoire du projet de la zone de baignade de Noiseux*

Le projet « Aménagement de la zone de baignade de Noiseux » s'inscrit dans le cadre du programme de la commune de Somme-Leuze, qui souhaite aménager une portion d'une des rives de l'Ourthe en contrebas du village de Noiseux, ainsi que ses accès ; ce projet est également repris dans le programme d'actions 2008-2010 du Contrat de Rivière Ourthe. Il a été sélectionné par l'équipe Topozym parce qu'il est en phase d'initialisation. L'équipe de chercheurs-formateurs a proposé au bourgmestre de mettre en place un dispositif de création d'une communauté d'apprentissage autour de la zone de baignade. D'emblée, ce dernier a soutenu la démarche et a exprimé les objectifs visés :

## Tableau de bord « Participation et espaces publics »

### Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics

Recherche **Topozym** pour la Politique scientifique fédérale, Belgique



- réaménagement de l'espace avec une vision globale de l'ensemble de ses composantes dans une perspective de long terme ;
- (ré)-appropriation de cet espace par les habitants du village de Noiseux ;
- développement d'un tourisme de convivialité et de qualité ;
- prise en compte de l'ensemble des usagers ;
- impact de la mise en conformité de la zone de baignade.

Les parties prenantes ont été identifiées et contactées par téléphone pour participer à la première réunion, à laquelle dix-neuf personnes se sont rendues. Un bémol est à mettre à ce résultat, jugé très positif : les habitants du village ne se sont pas sentis concernés par le projet, car ils ne fréquentent pas la zone de baignade en question. Au cours de cette première réunion, certains acteurs ont été mal à l'aise avec la méthodologie suivie par l'équipe Topozym et ont décidé de se retirer du groupe de travail ; des acteurs du secteur privé (commerce, tourisme et agriculture) n'ont pas pu participer aux séances d'accompagnements suite à un agenda trop contraignant, (les réunions avaient lieu le vendredi après-midi, en début de W.E.) et se sont également retirés ; certains acteurs du monde scientifique ne se sont pas sentis concernés par la problématique étudiée et n'ont pas non plus poursuivi les réunions. Par la suite, les acteurs qui ont participé aux séances d'accompagnement sont majoritairement les employés de différentes administrations communales, encouragés dans leur démarche par la présence du bourgmestre lors de la première réunion.

Au cours des différentes réunions, les acteurs ont souhaité recentrer les séances d'accompagnement sur le problème de la mobilité, la sécurité et la conservation et l'intégration de la zone de baignade dans son environnement naturel.

Voir : Etude de cas : zone de baignade de Noiseux

#### Questions à se poser

L'animateur territorial qui conçoit un aménagement pense à de nombreuses questions, dont voici une liste non exhaustive.

#### *Le contexte de naissance du projet*

- Comment est née l'idée de l'intervention et quel est l'élément déclencheur qui permet d'initialiser un processus de participation ?
- Est-ce la volonté du bourgmestre ou du pouvoir politique ?
- Est-ce la mise en évidence de dysfonctionnements qui a enclenché le processus ? (contestation)
- Est-ce un sentiment d'insatisfaction partagé par différentes catégories d'usagers ? (Revendication)
- Est-ce le souhait de s'investir positivement dans l'aménagement d'un espace public en créant un terrain de sport ou en balisant des sentiers de promenade ? (Mobilisation)
- Est-ce l'occasion de bénéficier d'un financement pour réaliser un diagnostic et définir des priorités d'action ?
- Est-ce l'opportunité de s'inscrire dans une filière de subsidiation ?
- Est-ce l'existence d'un plan qu'il faut actualiser ?
- Le projet résulte-t-il d'un appel d'offre lancé par les pouvoirs locaux et qui a récolté un subside ?

#### *Le contrat d'intervention*

- Quel est le contexte du projet : Où en est-on dans le projet d'aménagement ? Echelles spatiales et temporelles ? Ampleur du projet ? Echéances ? Durée ?
- Quelle est la légitimité de l'intervention ?

## Tableau de bord « Participation et espaces publics »

### Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics

Recherche **Topozym** pour la Politique scientifique fédérale, Belgique

---



- Qui finance le projet ? Qu'est-ce qui est financé ?
- Quel est le statut de la contribution des partenaires potentiels : Bénévolat ? temps de travail ?
- Où se tiennent les réunions ?
- Quand organiser les réunions (jour de la semaine - heure) ?

#### *La posture de l'animateur*

- Quelle est la vision du Développement Durable de l'animateur ?
- Quelle est sa vision de la participation ?
- Jusqu'où se faire sa propre idée ? Jusqu'où adopter les définitions des commanditaires ?
- Quelle est sa vision de l'espace public ?

#### *Les partenaires potentiels*

- Qui inviter comme partenaires ? Groupe hétérogène ou homogène ?
- Si elle est souhaitée, comment favoriser l'hétérogénéité ?
- Qui invite et par quelle voie ?

#### *Le processus*

- Comment gérer l'hétérogénéité du groupe, si c'est le choix de l'animateur ?
- Comment préparer les plus faibles à participer ?
- L'analyse de l'espace public par des experts techniques ou scientifiques extérieurs doit-elle précéder l'analyse des experts locaux de tous types ?
- Comment préparer les premiers partenaires à intégrer l'arrivée d'autres partenaires ultérieurement ?
- Comment aider les partenaires à devenir progressivement un groupe ?
- Comment motiver les partenaires pour l'espace public en question ?
- Comment entretenir la motivation des partenaires ?

#### Situations favorables au déclenchement d'un processus participatif

##### *Mise en place de synergies*

- Démarche antérieure réussie.
- Synergie avec d'autres actions d'animation menée dans d'autres champs.
- Action mobilisatrice d'une autre association.

##### *Volonté d'aménager un espace public*

- Travail d'analyse de l'espace public avec une approche sensible (promenade critique et visite de terrain) et avec une approche analytique (travail sur plan et maquette).
  - Aide à la décision publique concernant la définition de priorités d'aménagement d'espaces publics.
  - Contrat passé entre la commune et l'autorité régionale pour la revitalisation d'un territoire.
  - Enjeux de transformation : rendre l'espace de circulation d'une rue aux habitants améliorer la sécurité marquer l'entrée d'une ville requalifier des terrains vides ou des espaces résiduels embellir le cadre de vie collectif.
  - Cela revient aux habitants de faire vivre le quotidien : re-faire, re-fabriquer de l'espace public ensemble.
  - Intervention collective « avec les mains » où l'on travaille ensemble sur un projet d'aménagement des espaces publics.
-

## Tableau de bord « Participation et espaces publics »

### Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics

Recherche **Topozym** pour la Politique scientifique fédérale, Belgique

---



#### *Projets conjoncturels (en lien avec les circonstances)*

- Accompagnement du projet par des personnes extérieures.
- Attentes de plusieurs catégories d'usagers.
- Une situation de chaos qui suscite une énergie mobilisatrice parmi un grand nombre de citoyens.

#### Les contrats d'intervention

Quel que soit le commanditaire de l'intervention pour faciliter la participation dans les processus de développement et de gestion des espaces publics, le besoin de formaliser les relations entre les partenaires apparaît très tôt. Il est en effet fondamental de bien se mettre d'accord sur les modalités du partenariat et de les fixer dans un (ou plusieurs) contrat(s) d'intervention.

Il y a tout d'abord le contrat qui lie l'intervenant extérieur avec le commanditaire, que ce soient les pouvoirs publics, un groupe de citoyens, une association, une entreprise ou une institution.

Ensuite, il y a le contrat qui lie les membres de la communauté d'apprentissage : acteurs des parties prenantes du projet et intervenant extérieur.

Outre le fait qu'il permet de préciser les modalités de travail entre les parties prenantes, le contrat a également une fonction symbolique : c'est un gage de motivation et une garantie, tant pour la qualité du produit que pour celle du processus et de son aboutissement, même si le terme est long.

Concernant les parties prenantes, lorsqu'il s'agit d'espaces publics, il est incontournable et indispensable que l'intervention soit légitimée par les pouvoirs publics locaux, et au moins partiellement financée par ceux-ci. Selon les cas, et en particulier dans les projets à long terme, il est intéressant d'envisager un contrat évolutif (avenants annuels à une convention pluriannuelle ; conventions successives), en fonction des retours d'expériences et de l'avancée du projet.

Voir : Concept - Modalités d'intervention

#### Installer la relation de travail

La manière de lancer l'invitation, l'invitation en elle-même et le choix du lieu ne sont pas neutres. Ces choix vont avoir une incidence directe sur la mobilisation des parties prenantes et participent à l'installation des bases de la relation de travail. Parfois, une mobilisation massive sera espérée ; il conviendra alors de multiplier les canaux de communication en évitant de se limiter aux supports écrits et en essayant d'enclencher un phénomène de "bouche-à-oreille" avec l'aide de personnes-relais judicieusement choisies et motivées.

Dans d'autres circonstances, un groupe diversifié mais restreint peut être préféré ; aborder les personnes de vive voix est alors à privilégier de prime abord, ainsi qu'un maintien du contact jusqu'à la première réunion.

L'utilisation des outils modernes de communication présente de nombreux avantages et a tendance aujourd'hui à prendre le dessus pour informer les citoyens ou recueillir leur avis, mais il faut en identifier les limites, en termes de publics récepteurs, et les inconvénients, en termes de transparence (parties prenantes "sans visage"). La première réunion marque le point d'ancrage du processus de participation, de la relation entre les personnes et de leur relation partagée à l'espace public en question.

Il appartient à l'animateur territorial de faire en sorte que ces premiers échanges se passent de manière conviviale et que les acteurs présents se reconnaissent très vite comme interlocuteurs valables, par une mise à plat des envies communes, mais aussi des différences et des ressemblances dans les regards portés sur l'espace public. Cette confrontation des points de vue constituera sans doute un premier ébranlement des représentations de chacun sur le lieu et sur les autres partenaires, mais aussi sur la méthodologie. L'animateur devra à la fois être celui qui rassure sur ce chemin, mais aussi celui qui aide chacun à vivre positivement le fait d'être bousculé.

---

## Tableau de bord « Participation et espaces publics »

### Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics

Recherche **Topozym** pour la Politique scientifique fédérale, Belgique

---



A l'issue de la première réunion, chaque participant sera invité à marquer formellement son accord pour poursuivre la démarche en s'impliquant dans la communauté d'apprentissage naissante.

Voir : Concept - Modalités d'intervention

Voir : Concept - Induire des changements de comportements

Voir : Concept - Communauté d'apprentissage et conception socioconstructiviste de la formation

#### Synchronisation dans un groupe hétérogène ou entre groupes homogènes

Associer les parties prenantes dès le démarrage du projet permet de constituer un groupe de travail et de les impliquer dans la co-élaboration du projet. Souvent, le travail s'effectue en réunissant des acteurs très différents à tous points de vue ; on parle alors de groupe hétérogène. Ce concept repose sur l'appartenance des acteurs à différents groupes sociaux, à savoir élus, partenaires techniques, animateurs, responsables administratifs, représentants de la société civile, représentants d'associations, habitants, usagers. Mais en fonction des circonstances et des publics visés, il est parfois préférable de réunir séparément les types d'acteurs concernés pour éviter des relations "dominants-dominés" difficiles à éviter (par exemple lorsque des personnes n'ont pas du tout l'habitude de s'exprimer en public), ou pour tenir compte de contingences concrètes (certaines personnes ne sont libres qu'en soirée, d'autres uniquement en journée) ; on constituera alors des groupes homogènes qui travailleront séparément, parfois à des moments différents.

Au cours de la première réunion, s'il s'agit de travailler avec un groupe hétérogène, le principal défi pédagogique pour l'animateur territorial sera d'aider les différentes personnes à se synchroniser. Avec des groupes homogènes, il s'agira également d'inventer une manière de synchroniser leurs cheminements en tenant compte du fait que les personnes ne se connaissent pas.

Pour toutes ces personnes, l'espace public sert véritablement non seulement d'objet de réflexion et de support d'action, mais aussi de médiateur qui fait émerger le désir et le besoin de la synchronisation.

Voir : Outil - Bourse d'échange

Voir : Concept - Synchronisation dans un groupe hétérogène

#### Entrées et sorties de partenaires

Derrière le mot "participation", quelle est la relation proposée et quelle est la relation acceptable par chacun ?

Chacun arrive à la première réunion avec sa propre conception de la participation et de la relation potentielle entre les parties prenantes. Le mode de relation peut être proposé d'emblée par l'initiateur du processus, comme ce fut le cas dans le cadre du projet Topozym, à savoir un "partenariat apprenant". L'animateur territorial peut aussi envisager que le type de partenariat soit négocié entre les parties prenantes.

La typologie suivante, où les relations sont classées par ordre croissant du degré d'engagement des parties prenantes (AVOIR des partenaires ou ETRE partenaires), peut servir de point de repère :

- Une prestation de service : une des parties prenantes demande aux autres de travailler "pour" elle davantage qu'"avec" elle.
  - Une information mutuelle : les parties prenantes s'informent de ce qu'elles font chacune.
  - Une consultation : une des parties prenantes demande un avis ou une validation de ce qu'elle fait mais ne se sent pas obligée d'en tenir compte.
  - Une concertation : une partie prenante envisage une action et souhaite une harmonisation des idées avec les autres parties prenantes ; elle est prête à modifier son travail.
-

## Tableau de bord « Participation et espaces publics »

### Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics



Recherche **Topozym** pour la Politique scientifique fédérale, Belgique

---

- Une collaboration : les partenaires réalisent une tâche ensemble, mais les motivations peuvent rester très différentes ; les responsabilités ne sont pas les mêmes pour chacun.
- Une coopération : les parties prenantes s'engagent ensemble pour que l'action soit réussie et se sentent co-responsables, assumant ensemble les réussites et les échecs.
- Un partenariat de réciprocité : les parties prenantes s'engagent à parité d'estime et impliquent les destinataires de leur action.
- Un partenariat "apprenant" : les participants ont le souci d'apprendre ensemble d'une situation originale et constituent une "communauté d'apprentissage".
- Un partenariat socialement critique : l'ambition des partenaires vise clairement le changement de société.

(d'après Y. Bruxelles, in Associations et entreprises - regards croisés sur le partenariat, éd. Réseau Ecole et Nature, 2007, p. 29)

#### Recommandations

##### *A propos du contrat d'intervention*

- Légitimer l'action par le politique.
- Financer l'intervention de l'animateur territorial au moins en partie par les pouvoirs locaux.
- Travailler avec le fonctionnaire responsable des espaces publics.
- Elaborer un contrat d'intervention, éventuellement pas à pas.
- Anticiper les obstacles à la participation.
- Identifier les leviers potentiels pour instaurer une dynamique positive.

##### *Sur le plan pédagogique*

- Prendre conscience et questionner ses propres visions de l'espace public, de la participation, du développement durable.
- Tous experts : prendre en compte les différentes formes d'expertise en présence.
- Choisir le mode d'invitation en fonction du contexte et du public visé.
- Porter une attention particulière au choix du local : si possible celui d'une des parties prenantes plutôt que la maison communale.
- Choisir le scénario pédagogique le plus adapté en fonction du public.
- Annoncer aux acteurs que le chemin se crée en marchant, que le design du projet est évolutif et comprend l'ensemble des processus.
- Intégrer dès le départ l'idée que d'autres partenaires peuvent se joindre au groupe en cours de projet.
- Fonctionner de manière organique en fonction des besoins et du groupe et du projet plutôt que de manière linéaire ou technicoadministrative.

#### **La participation**

##### La participation : à l'initiative de qui et pour quoi faire ?

Lorsqu'un animateur territorial considère la participation dans le développement et la gestion des espaces publics, il est important de se poser d'emblée la question de savoir qui en a l'initiative. Lorsque la participation résulte d'une initiative de citoyens, structurés ou non, on parlera de participation spontanée.

## Tableau de bord « Participation et espaces publics »

### Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics

Recherche **Topozym** pour la Politique scientifique fédérale, Belgique

---



Si la participation s'inscrit dans un dispositif prévu et orchestré par les pouvoirs publics, nous serons dans le cadre d'une participation institutionnalisée.

L'animateur territorial doit également pouvoir apprécier dans quel contexte il est amené à intervenir du point de vue des habitudes de participation, tant des citoyens que des pouvoirs locaux.

Il pourra ainsi se donner des ambitions mesurées à l'aune de ce diagnostic et orienter plus finement son action par rapport aux trois finalités visées par la participation dans le développement et la gestion des espaces publics :

- améliorer la gestion locale des espaces publics ;
- améliorer le fonctionnement de la démocratie représentative pour ce qui concerne les décisions relatives à l'aménagement et à la gestion des espaces publics ;
- favoriser l'éducation permanente de tous les acteurs quant à leur appropriation citoyenne des espaces publics.

Voir : Concept - Typologie de la participation

#### La participation citoyenne : de quoi s'agit-il ?

Que voulons-nous dire quand nous parlons de participation "citoyenne" ?

Que recouvre le concept de citoyenneté ?

« A ceux que nous avons délégués aux commandes des Etats appartient l'arbitrage, la gestion politique et la décision argumentée. A nous, les citoyens, appartient la délibération, la critique, le témoignage, l'opposition ou l'interpellation, la proposition argumentée, la prescription politique » (Hansotte, 2005, p. 9).

Pour Majo Hansotte, le combat d'une société civile sera qualifié de « citoyen » dans la mesure où elle se mobilise pour des « causes communes », dans la recherche d'un intérêt "pour Nous Tous".

Le passage du "Je" au "Pour Nous Tous" ne va pas de soi et résulte d'un apprentissage éthique et cognitif complexe, qui intègre l'emboîtement des échelles considérées, dans le temps et dans l'espace. Pour développer cette nouvelle intelligence citoyenne, il faut recourir à des méthodes et à des procédures partagées qui partent du vécu ici et maintenant, afin d'ancrer la démarche dans l'émotion comme source motrice, et la transformer en « paroles responsables et inventives ».

Voir : Concept - Intelligences citoyennes

#### Les enjeux de la participation en matière d'espaces publics

La participation de la population présente de multiples intérêts :

- les citoyens disposent d'une expertise locale, d'une connaissance des lieux et du contexte, précieuses pour l'animateur territorial ;
- les citoyens peuvent avoir une meilleure connaissance du projet, de ses objectifs, de ses contraintes... et à plus long terme, avoir une meilleure acceptation, voire une appropriation de celui-ci, en dépassant le phénomène NIMBY ;
- l'espace public peut servir de terrain d'initiation pour familiariser les citoyens avec la participation : les faire passer d'une attitude d'indifférence (ou de résistance) à la participation à une attitude d'ouverture, puis d'acceptation, et enfin d'acceptance (adhésion aux valeurs) ;
- la co-élaboration du projet permet de composer au mieux avec les intérêts particuliers de chacun.

Voir : Concept - Analyse AFOM de la participation

## Tableau de bord « Participation et espaces publics »

### Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics

Recherche **Topozym** pour la Politique scientifique fédérale, Belgique

---



#### Aménagement négocié ou arbitraire ?

Tout à la fois lieux de rencontre, lieux d'expression identitaire ou de mémoire collective, lieux de loisirs ou de commerce, ou encore lieux de représentation du pouvoir ou des artistes, le paysage que nous offre un espace public peut être vu comme un média qui exprime quelque chose de l'univers culturel d'un groupe social donné, à un moment donné, qui a marqué le territoire d'une certaine manière.

Traditionnellement, la façon dont est aménagé un espace public est le résultat d'une décision prise par le groupe social qui détient le pouvoir, et qui le fait en référence à son univers culturel de référence, probablement de manière consciente et inconsciente. Cependant, cet espace public est susceptible d'être fréquenté par toute la population, qui ne partage pas forcément la même vision ou n'a pas les mêmes besoins, ce qui peut avoir des conséquences négatives (accidents, dégradation des lieux, détournement de l'usage prévu initialement, conflits d'usage,...) ; c'est toute la question des limites de la démocratie représentative.

L'introduction de la concertation dans le développement et la gestion concertée des espaces publics est une façon pragmatique de tenir compte de la diversité culturelle dans notre société.

Assimilation, insertion ou intégration ? Différentes postures peuvent être envisagées par les pouvoirs publics, en fonction des contextes, et les stratégies de participation qui y correspondent poursuivront des buts différents : stratégies de coercition, de séduction/persuasion, d'information/communication, de consultation, de concertation/coproduction, etc.

Voir : Concept - Approche interculturelle du territoire

### La formation

#### Approche globale et complexe de la formation

##### *Apprendre à participer*

Au commencement de chaque processus participatif, on part du principe que les habitants/utilisateurs sont compétents pour réfléchir à propos du projet, alimenter le projet et prendre des décisions quant à leurs désirs, puis définir ensuite les grandes orientations et les principes fondamentaux du projet, c'est-à-dire son essence. Mais les personnes réunies n'ont pas l'habitude de travailler ensemble. Quand c'est nécessaire, les gens doivent avoir la possibilité de rechercher, découvrir, approfondir, renforcer ensemble leurs compétences pour prendre part au projet. C'est là que réside la tâche importante de formation des participants, à travers une mission d'accompagnement : la formation est la clé de la participation !

##### *Apprendre en participant*

Dans les processus de participation, à la différence d'un enseignement traditionnel, l'accent se déplace de l'enseignement à l'apprentissage (et de l'éducateur à l'apprenant) : on sera attentif aux opportunités d'apprentissage quotidien, à l'apprentissage par et dans l'action, et ce dans les divers contextes de vie. Pour cette raison, les projets de participation sont structurés comme un ensemble complexe de lieux et de moments d'apprentissage dans des cadres qui ne sont initialement pas conçus pour apprendre. Alors que l'intention d'apprentissage des acteurs est faible ou absente au début d'un processus participatif, l'accompagnateur met l'accent sur l'apprentissage dès le début du processus : on vise le changement social et non l'adaptation de la personne à la société. On n'apprend pas pour participer, on apprend en participant et on participe en apprenant.



## Tableau de bord « Participation et espaces publics »

### Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics

Recherche **Topozym** pour la Politique scientifique fédérale, Belgique

---



#### *Apprendre de la participation*

L'objectif d'apprendre de la participation est plus complexe que l'acquisition de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes. Ainsi, il est par moments nécessaire (avant, pendant et après le processus participatif) que les participants regardent en arrière et qu'ils réfléchissent sur ce qu'ils ont appris de la participation et de la vie. L'objectif est de demander aux participants ce que signifie pour eux le vivre ensemble afin que leur compréhension de la réalité dans laquelle ils évoluent augmente ou change. Dès lors, les structures sociétales, les situations de pouvoir et de dépendance peuvent être l'enjeu de l'apprentissage. L'émancipation sociale correspond à une intention de l'accompagnateur. L'accompagnateur aide à reformuler les préoccupations individuelles des participants en intérêts partagés afin qu'elles puissent être prises en compte par le groupe.

Voir : Concept - Communauté d'apprentissage et conception socioconstructiviste de la formation

Voir : Concept - Induire des changements de comportements

Voir : Concept - Perspectives d'éducation/formation à la participation

#### Ethique de la participation

L'accompagnement d'un groupe dans un processus de participation visant des changements de comportements des parties prenantes implique un questionnement éthique. Qu'est-ce qu'un "bon" processus de participation ? une "bonne" communauté d'apprentissage ?

L'éthique, "c'est ce à quoi chacun tient à titre personnel (dans le cadre d'une délibération intime), ou au titre de son ou de ses groupes d'appartenance (ce qui peut engendrer des paradoxes, voire des conflits).

Chaque éthique correspond à la mise en pratique d'un système de valeurs, favorise le développement de puissances de vie et autorise des changements." (Réseau Ecole et Nature, 2007).

Plusieurs types de questionnements éthiques sont possibles :

#### *Ethique de conviction*

Il peut s'agir d'abord, pour l'animateur/trice du territoire, d'être clair avec lui/elle-même, avec la place et le rôle qu'il/elle se donne, d'interroger ses pratiques pour voir ce qu'elles traduisent, et apprécier dans quelle mesure il y a cohérence entre valeurs et mises en actes : ce questionnement vise à mettre en évidence l'éthique de conviction de chacun.

Il convient de préciser les limites de tolérance admissibles par chaque personne, au moment de la confrontation des différentes éthiques de conviction en présence lors de la négociation du contrat d'intervention, tout en acceptant a priori l'idée d'une possible évolution du cadre éthique de chacun.

#### *Ethique de responsabilité*

Il est également important que les choix se fassent en fonction d'une grille des atouts de la participation dans le projet tout autant que de ses faiblesses, ainsi que des opportunités qu'elle représente et des risques potentiels : ce questionnement correspond à l'éthique de responsabilité.

Le principe de la communauté d'apprentissage implique l'idée d'une éthique de responsabilité partagée par toutes les "personnes" impliquées dans le processus. La qualité de "personne" est employée à dessein et marque un écart avec la notion de "parties prenantes" : chacun/chacune n'est effectivement représentatif/ve que de lui/elle-même, justement parce que la dimension éthique est présente. Il faut reconnaître que les responsabilités ne sont pas également partagées : à chacun de prendre et d'assumer celles qui lui incombent.

## Tableau de bord « Participation et espaces publics »

### Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics

Recherche **Topozym** pour la Politique scientifique fédérale, Belgique

---



#### *Ethique de la compréhension et de la discussion*

C'est l'idée que l'éthique est un chemin à trouver : "selon son contexte, selon ses traditions et son idéal de vie, il y a un compromis spécifique à chercher" (Réseau Ecole et Nature, 2007).

Le travail en communauté d'apprentissage implique dès lors une éthique de la compréhension ("La compréhension conduit non pas à l'impossibilité de juger mais à la nécessité de complexifier notre jugement" - E. Morin, in La Méthode 6, Ethique, p. 130) et une éthique de la discussion exigeant la mise en place d'un espace critique ouvert et pluraliste, et envisageant d'autres issues que celle du conflit (voir la notion d'agir communicationnel de J. Habermas).

#### *Ethique de reliance*

Certains voient encore plus loin et s'éloignent des idées de contrat en resituant les parties prenantes dans une éthique de reliance (Morin, op cit, p. 114) permettant de sortir du cercle vicieux d'une logique de guerre mais aussi de celle du consensus, pour aller vers une mise en tension des différences par le dialogue.

La reconnaissance des différences passe aussi par une volonté de réduire les inégalités (des "chances") et, dès lors, de proposer des dispositifs particuliers pour y arriver. Le but du contrat d'intervention sera alors vu surtout comme un moyen de déterminer les limites qui garantissent des libertés et des possibilités d'intervention de chacun, et non d'indiquer les règles qui fixent ces libertés. Il appartient également aux animateurs du territoire de garantir des modalités d'arbitrage afin de permettre aux plus faibles d'accéder progressivement et pleinement à la participation.

Voir : Outil - Parties prenantes et acteurs

Voir : Concept - Analyse AFOM de la participation

Voir : Concept - Ethique de l'intervention

#### Alterner pour apprendre

La conception d'un accompagnement méthodologique dans le but de favoriser un changement de pratiques implique une référence à des modèles de l'apprentissage que l'on espère cohérents avec les finalités poursuivies. Le travail en communauté d'apprentissage avec un groupe hétérogène rend encore plus évidente la diversité des façons d'être, de communiquer, de penser, d'agir et d'apprendre. Un accompagnement méthodologique fondé sur le respect et la prise en compte des différences pourra utilement se référer à la théorie des intelligences multiples proposée par H. Gardner ou aux théories de l'apprentissage sollicitant tout notre cerveau.

L'intelligence est entendue comme une "capacité à résoudre des problèmes ou à produire des biens, de différentes natures, ayant une valeur dans un contexte culturel ou collectif précis".

Dans le cas du développement et de la gestion des espaces publics, plusieurs intelligences sont convoquées : visuo-spatiale, émotionnelle, citoyenne, verbale, corporelle, relationnelle, intrapersonnelle. Nous proposons en outre de distinguer une intelligence originale : l'intelligence commune du territoire.

En fonction du profil des personnes composant le groupe d'acteurs, outre le fait de choisir des modes différenciés d'approche de l'espace public et d'expression au sein du groupe, il s'agit de se demander comment enrichir les intelligences de chacun et l'intelligence commune du groupe, pour favoriser un changement de pratiques. Tout l'art des formateurs sera de proposer des situations d'apprentissage déstabilisantes (mais pas trop), de provoquer des ruptures douces en garantissant un climat de sécurité et de confiance.

Voir : Concept - Intelligences multiples

---

## Tableau de bord « Participation et espaces publics »

### Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics

Recherche **Topozym** pour la Politique scientifique fédérale, Belgique



#### Construction progressive d'une intelligence citoyenne

Développer une vision "Pour Nous Tous" d'un espace public donné ne se fait pas du jour au lendemain et implique de prendre en compte les dimensions éducatives suivantes pour les parties prenantes du projet :

- commencer par se raconter les lieux pour s'y rattacher ensemble et en construire une vision partagée.
- se projeter ensemble dans l'avenir, pour confronter les valeurs et les aspirations des uns et des autres, puis négocier un scénario commun ;
- composer un groupe de travail équilibré en termes de rapports de force ;
- changer les pratiques habituelles.

La poursuite de ces objectifs implique un travail de socialisation en profondeur, mais aussi d'émancipation des uns à l'égard des autres et d'écocipation (appropriation de son environnement) : le cadre environnemental est non seulement pris en compte, mais le but, c'est qu'il devienne pour les participants un véritable territoire d'action. La finalité est donc que les participants s'impliquent, s'engagent par rapport à leurs espaces publics en particulier, et plus largement par rapport à leur environnement.

Voir : Concept - Intelligences citoyennes

Voir : Concept - Perspectives d'éducation/formation à la participation

#### Développement d'une intelligence commune du territoire

L'accompagnement doit aider les participants à constituer progressivement un groupe qui développe une intelligence commune du territoire. L'intelligence du territoire pourrait être définie comme la capacité à résoudre des problèmes qui se posent sur un territoire donné, ou la capacité à aménager et gérer un territoire donné d'une manière qui soit reconnue comme valable par les personnes concernées, ou encore comme la capacité à développer des projets sur ce territoire.

Une intelligence commune du territoire correspondrait à une manière d'y vivre et d'en vivre qui serait spécifiquement liée au fait de ressentir-penser-agir-communiquer en groupe, ses membres possédant des habiletés émergentes qu'aucun acteur ou groupe d'acteur n'aurait pu construire isolément.

Les indices pour la reconnaître :

- la capacité de chacun de se comporter à la fois comme micro et comme macro-acteur ;
- le désir et la capacité d'ouverture et de dialogue avec des personnes ayant des points de vue différents, voire opposés ;
- le souci, l'accueil et l'intégration des "gens silencieux" ;
- l'existence d'un réseau important et solidaire ;
- un vocabulaire commun, une connaissance partagée des lieux et des gens ;
- un référentiel-qualité commun ;
- la capacité à coproduire un projet de territoire et une vision commune du territoire ;
- une distance critique partagée ;
- l'existence d'instances de concertation ;
- une grande confiance dans les processus participatifs et une compréhension de ces derniers ;
- une implication des acteurs sur le long terme ;
- une ouverture à l'innovation de la part des fonctionnaires et des politiques, de manière à travailler dans la transversalité et passer d'une logique de routine à une logique de projet.

## Tableau de bord « Participation et espaces publics »

### Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics

Recherche **Topozym** pour la Politique scientifique fédérale, Belgique



A l'instar de toute intelligence, il est évident que le développement d'une intelligence commune du territoire n'ira pas de soi, d'autant qu'elle ne fait pas à proprement parler des intelligences développées traditionnellement en famille ou à l'école. Elle se développera si quelqu'un en stimule l'émergence. Les caractéristiques énoncées supra peuvent être considérées comme des finalités pour donner du sens à un dispositif d'apprentissage et le baliser en imaginant une progression adaptée à chaque groupe d'acteurs, sur base d'un classement des habiletés cognitives et sociales à développer par ordre croissant de complexité et de difficulté.

Voir : Concept - Intelligence commune du territoire

Pour citer cet article : Dalimier I. (ULg), Ericx M. (IEP), Martin Y. (ULg), Noirhomme S. (IEP), Partoune C. (IEP), Scheers L. (Vormingplus), Schmitz S. (ULg), « Processus de participation », in Tableau de bord « Participation et espaces publics - Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics », Recherche Topozym pour la Politique scientifique fédérale, partenariat Ulg (UGES), KUL (USEG), Institut d'Eco-Pédagogie (IEP), Vorming plus Antwerpen, article 74, mis en ligne le 31 janvier 2009.

### Partenaires du projet de recherche



**UGES** (Unité de Géographie Economique et Sociale, ULg)  
- Serge Schmitz (promoteur)  
- Isabelle Dalimier (coordination/recherche)  
- Yannick Martin (recherche)



**ISEG** (Institute for Social and Economic Geography, KUL)  
- Etienne Van Hecke (promoteur)  
- Sarai De Graef (recherche)



**IEP** (Institut d'Eco-Pédagogie, ASBL)  
- Christine Partoune (promoteur)  
- Michel Ericx (website/formation)  
- Marc Philippot (recherche)  
- Stéphane Noirhomme (formation)



**VormingPlus** (Anvers)  
- Kris Verheyen  
- Luk Scheers  
- Annelies Santens